

TOUT NOUS PORTE SUR L'AVENIR

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

MEDECINS DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

DSR - PMI

AFFECTATION : DGA SOLIDARITES ET REUSSITE
DIRECTION ENFANCE-FAMILLE
PROTECTION MATERNELLE INFANTILE
POSTES SUR CHARLEVILLE-MEZIERES

MISSIONS :

Sous l'autorité du Médecin départemental de Protection Maternelle et Infantile, vous mettez en oeuvre la politique départementale destinée à promouvoir la santé globale de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans. Vous assurez le conseil technique des personnels de PMI en territoire et organisez des actions de prévention médico-sociale et d'éducation sanitaire.

CONSEIL TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- Intervention sur tout ou partie du territoire auprès des professionnels du service de PMI ou des autres pôles si besoin
- Garant des écrits professionnels (situations connues de la protection de l'enfance ou en l'absence du cadre de santé référent)
- Soutien et conseil aux professionnels de PMI dans leurs pratiques et dans les situations nécessitant l'expertise d'un médecin

PRESTATIONS DE MEDECIN PRATICIENS DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS INFANTILES ET DES BILANS DE SANTE EN ECOLE MATERNELLE

- Mise en œuvre des actions de promotion de la santé en rapport avec ses missions
- Participation aux actions de prévention et dépistage du handicap
- Réalisation des bilans de santé des enfants placés
- Participation aux actions de prévention, de dépistage et de signalement de la maltraitance sur mineurs, en lien avec les pôles concernés.

EXPERTISE TECHNIQUE DES DIFFERENTS MODES DE GARDE EN LIEN AVEC L'UNITE MODE DE GARDE

- Rôle d'expert technique sur les projets de création, extension, transformation des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, en lien avec le médecin départemental
- Participation aux contrôles de ces structures

PARTICIPATION AU RECUEIL D'INFORMATIONS, A L'ANALYSE DES ACTIVITES, A LA CIRCULATION DES INFORMATIONS

- Participation à l'amélioration des procédures en vigueur
- Participation au rapport d'activité avec la cadre coordinatrice de santé de PMI
- Déterminer avec le médecin départemental, la cadre de santé et le responsable de territoire, les objectifs, les besoins et les moyens à mettre en place conformément aux dispositions du schéma départemental et le PST
- Participation à la réalisation d'études épidémiologiques sur l'état sanitaire et social de la population



ELABORATION ET DEFINITION DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE EN TERRITOIRE



- Participation aux réunions d'encadrement de territoire, de pôles et aux réunions opérationnelles, en fonction de ses disponibilités
- Contribution aux prises de décisions au sein du territoire
- Relayer et impulser aux professionnels de PMI les orientations de travail arrêtées par la Direction et le médecin départemental
- Mise en œuvre des dispositifs médico-sociaux validés dans le cadre du départemental enfance famille sur les actions de prévention précoce
- Représentation du conseil départemental à la demande du médecin départemental à des instances partenariales

PROFIL :

Médecin généraliste thésé ayant si possible une expérience ou un diplôme universitaire en pédiatrie ou en gynécologie obstétrique ou santé scolaire
Médecin spécialiste en pédiatrie ou en santé publique ou en gynécologie obstétrique

CONDITIONS :

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel (CDD de 3 ans renouvelable)
Rémunération à définir selon profil (renseignement par téléphone)
Collectivité affiliée au Comité National d'Action Sociale

POSTES A POURVOIR AU PLUS TOT

Merci d'adresser lettre de motivation avec CV détaillé
et copie des diplômes à :

www.cd08.fr

Renseignements au : 03.24.52.48.14



